

Normes techniques d'exécution ABE

[Règlement d'exécution \(UE\) n° 680/2014](#) du 16 avril 2014

Modifié par :

- Le règlement d'exécution (UE) n° 2015/79 du 18 décembre 2014 relatif aux actifs grevés
- Le règlement d'exécution (UE) n° 2015/227 du 9 janvier 2015 relatif aux expositions non-performantes et aux expositions renégociées, et modifiant les états COREP et FINREP
- Le règlement d'exécution (UE) n° 2015/1278 du 9 juillet 2015 modifiant les états COREP et FINREP
- Le règlement d'exécution (UE) n° 2016/313 du 1^{er} mars 2016 relatif aux éléments de suivi de la liquidité supplémentaires (états « ALMM »)
- Le règlement d'exécution (UE) n° 2016/322 du 10 février 2016 relatif à l'information à fournir sur l'exigence de couverture des besoins de liquidité (états LCR)
- Le règlement d'exécution (UE) n° 2016/428 concernant le ratio de levier (états COREP LR)
- Le règlement d'exécution (UE) n° 2016/1702 du 18 août 2016 modifiant les états COREP et FINREP

[Règlement d'exécution \(UE\) n°2016/2070](#) du 14 novembre 2016 relatif aux états à fournir sur les portefeuilles de référence (ITS Benchmarking portfolio)

Autres textes

Orientations de l'ABE n° 2014-04 du 19 juin 2014 relatives aux définitions et aux tableaux concernant les plans de financement (*funding plans*)

Orientations des ASE n° 2014-01 du 22 décembre 2014 sur la convergence des pratiques de supervision pour les conglomérats financiers

Informations complémentaires communiquées sur le site de l'ABE

[Les taxonomies et le DPM](#), incluant la liste des formules de contrôles

[Les réponses aux questions](#)

Projets de textes publiés par l'ABE en attente d'homologation

Modification du règlement n°680/2014 sur l'adaptation des tableaux FINREP à la norme IFRS 9 (30/11/2016)

* * * * *

Instruction de l'ACPR

Instruction n° 2014-I-08 du 22 août 2014 relative à la transmission à l'ACPR de documents prudentiels

